Demande de subventions

Définition

Une subvention est une aide financière, direct ou indirecte (fournitures de biens, ou de personnes) allouée à titre ponctuel ou reconductible, par une entité publique, en vue de financer une activité d'intérêt général.
Le bénéficiaire de la subvention peut-être une personne morale de droit public ou privé.

Typologie des subventions :

En matière de fonctionnement deux catégories de subvention sont à distinguer :

Subvention de fonctionnement :
Les subventions d'exploitation accordées par la ville à un organisme de droit privé dont le programme annuel d'activités concoure à l'intérêt général. Les subventions spécifiques (projets) attribuées dans le cadre du soutien de la collectivité à la réalisation d'un projet précis ou d'un groupe d'actions concourant à l'intérêt général.

Subventions d'investissement :
Elles permettent quant à elles de contribuer à enrichir le patrimoine de l'organisme bénéficiaire notamment par un investissement immatériel, l'acquisition de bien meubles et immeubles, la réalisation de travaux.

Les conditions d'attribution et de versement :

Le versement d'une subvention à une association est soumis à un certain nombre de conditions d'attribution et d'utilisation. En tout état de cause, la subvention doit être sollicitée et les collectivités territoriales publiques disposent d'un pouvoir discrétionnaire pour l'accorder ou la refuser.

Lorsqu'elle accorde une subvention participant au financement de la réalisation d'un projet, l'organisation d'une manifestation…, l'administration peut en contrôler l'utilisation. Ce contrôle peut être financier (justificatifs comptables de l'association), administratif (vérification du bon emploi de la subvention) ou juridictionnel (en cas de gestion de fait).

Comment faire une demande de subvention ?
Il appartient à l'association de déterminer auprès de quel(s) financeur(s) public(s) sera sollicitée la subvention, en fonction de son projet (local, départemental, national), de son objet social, de la politique de subventionnement des différentes collectivités.

Interdiction - Limitation
Certaines associations ne peuvent recevoir une subvention publique que si elles ont été préalablement déclarées ou agréées (associations sportives, villages de vacances, associations de jeunesse et d'éducation populaire).

Les associations à caractère cultuel ne sont pas autorisées à recevoir des subventions.

Les dossiers de demande de subvention à la mairie de Pontault-Combault sont à télécharger ci-dessous.

Ville de Pontault-Combault

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2024

Informations pratiques sur le dossier :

Le dossier de demande de subvention est destiné à encadrer la relation partenariale entre la ville de Pontault-Combault et l'association. Il permet notamment de vérifier que l'association remplit les conditions requises pour l'obtention de l'aide sollicitée.

Le dossier de demande de subvention doit permettre à l'association de décrire l'utilisation des subventions versées sur l'exercice en cours et le dernier exercice clos ainsi que l'utilisation prévue de la subvention demandée.

Il permet également de :
- vérifier que l'association remplit les conditions requises pour l'obtention de l'aide sollicitée ;
- apprécier la pertinence du projet au regard des missions d'intérêt local ;
- évaluer la faisabilité financière du projet.

Une convention d'objectifs sera conclue entre l'association et la ville de Pontault-Combault fixant les engagements réciproques des deux parties.

Le **dossier complet** doit être adressé **au plus tard le 10 octobre 2023** par mail à l'adresse :

subventions.associations@pontault-combault.fr

Pièces à joindre à ce dossier :

Pour une première demande :
- Statuts de l'association ;
- Déclaration en préfecture ou copie du justificatif d'insertion au journal officiel.

Pour toutes les associations :
Pour une demande de subvention d'exploitation :

- Procès verbal de la dernière assemblée générale ;
- Statuts de l'association si modifiés ;
- Compte de résultat du dernier exercice clos (Cf. fiche n°1 page 12);
- Bilan financier du dernier exercice clos (Cf. fiche n°2 page 13);
- le dernier rapport annuel d'activités et les derniers comptes financiers approuvés de votre association ;
- le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 € de dons ou de subventions ;
- Budget prévisionnel de fonctionnement 2024 (Cf. fiche n°3 page 14);
- **Relevé d'identité bancaire;**
- Lettre de demande de subvention et attestation sur l'honneur (fiche n°4 page 15).

Recommandations :

- Les services de la ville sont à votre écoute. Pour toute aide éventuelle, merci de contacter :

  Murielle FURIET : 01.70.05.47.28 ou *subventions.associations@pontault-combault.fr*

- Le dossier est à remplir impérativement dans toutes les rubriques (les chiffres doivent être reportés sur les formulaires fournis, même si vous joignez des documents complémentaires).

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié

Poids : 1.13 Mo
Téléchargement [1]

Département de Seine-et-Marne

Pontault-Combault

Extrait du registre des délibérations
du Conseil municipal

Séance du 28 juin 2021

Arrondissement de Torcy

Canton de Pontault-Combault

Nombre de Conseillers :
En exercice : 39
Présents : 33
Excusés : 5
Non excusés : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le VINGT HUIT JUIN, à DIX-NEUF HEURES TRENTE, les membres du conseil municipal de la ville de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 22 juin 2021 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. GHOZELANE - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIXA - M. TASD'HOMME - Mme PIOT - M. BECQUART - M. HOUDEMOND - Mme GINEYS - M. ROUSSEAU - Maires adjoints

M. GANDRILLE - M. TABUY - M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - M. MOUILLOT - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - Mme FERNANDES - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - Mme VENTURINI - M. FRISSON - Mme PERRIER - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - Mme AMBROSINI - Mme HEUCLIN - M. FINANCE - Mme MER - M. DUMONT - M. CABUCHE - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Mme DANY - M. ALCAZAR - M. BOURDELET - M. BACHELEY - M. NOVAIS .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : Mme COUESNON.

POUVOIRS :

Mme DANY	à	Mme LA SPINA
M. ALCAZAR	à	Mme SHORT FERJULE
M. BOURDELET	à	Mme VENTURINI
M. BACHELEY	à	Mme COQUERELLE
M. NOVAIS	à	Mme HEUCLIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Sara SHORT FERJULE

Règlement pour l'attribution et le versement des subventions

Poids : 471.46 Ko
Téléchargement [2]

Pontault Combault

Arrondissement de Torcy

Canton de Pontault-Combault

Département de Seine-et-Marne

Extrait du registre des délibérations
du Conseil municipal

Séance du 28 mars 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice : 39
Présents : 31
Excusés : 8
Non excusés : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le VINGT HUIT MARS, à DIX-NEUF HEURES , les membres du conseil municipal de la ville de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 22 mars 2022 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. GHOZELANE - Mme SHORT FERJULE - Mme PHONGPRIXA - M. TASD'HOMME - Mme PIOT - Mme DANY - M. HOUDEMOND - Mme GINEYS - M. ROUSSEAU - Mairas adjoints

M. TABUY - M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - M. BOURDELET - M. BACHELEY - Mme VENTURINI - M. FRISSON - Mme PERRIER - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - Mme AMBROSINI - Mme HEUCLIN - M. NOVAIS - M. DUMONT - M. CABUCHE - M. FOUBERT - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) : M. OUMARI - M. BECQUART - M. MOUILLOT - M. ALCAZAR - Mme FERNANDES - Mme MER . M. JACQUOT- M. LEBOUCHER.

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) :

POUVOIRS :			
	M. OUMARI	à	Mme TREZENTOS OLIVEIRA
	M. BECQUART	à	M. TASD'HOMME
	M. MOUILLOT	à	M. TASD'HOMME
	M. ALCAZAR	à	Mme SHORT FERJULE
	Mme FERNANDES	à	Mme DANY
	Mme MER	à	M. DUMONT

SECRETAIRE DE SEANCE : Sara SHORT FERJULE

Délibération concernant le contrat d’engagement républicain

(à joindre pour information aux associations)

Poids : 981.98 Ko
Téléchargement [3]

URL de la source (modifié le 02/08/2023 - 13:31): https://www.pontault-combault.fr/ma-ville/vie-associative/aides-aux-associations

Liens
[1] https://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/atoms/files/dossier_de_demande_de_subvention_2024.pdf
[2] https://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/atoms/files/2021_06_28-6_reglement_pour_l_attribution_et_le_versement_des_subventio.pdf
[3] https://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/atoms/files/dcm_sub_contrat_engagement_republicain-2022.pdf